

CERTIFICAT EN CASE MANAGEMENT

Certificate of Advanced Studies (CAS) HES·SO

Cycle de formation 2019- 2020

En coopération avec



Hes·so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Le case management se caractérise par une approche intégrative et globale qui s'appuie sur le décloisonnement des intervenants et des institutions impliqués dans le réseau d'accompagnement. Il a ainsi vocation à répondre au problème de la fragmentation des prestations qui, en raison de la diversification croissante de l'offre et du degré élevé de spécialisation professionnelle, se pose avec une acuité grandissante dans tous les domaines de l'accompagnement.

Objectifs de la formation

La formation prépare à l'exercice de la fonction de case manager. Elle est qualifiante à double titre puisqu'elle apporte à la fois un savoir pratique destiné à soutenir concrètement l'action et dote les participant·e·s de l'appareil critique nécessaire à une interprétation qualifiée et autorisée de leur rôle. Elle vise au développement de compétences permettant de :

- gérer des processus de prise en charge perçus dans la complexité, c'est-à-dire sans présumer de leur évolution, par la mise en œuvre d'une méthode de suivi dite « agile » ;
- pratiquer et promouvoir un case management de haute qualité visant à renforcer la capacité d'agir des usagers ou des usagères ;
- collaborer au développement de programmes d'intervention qui font appel au case management.

Public cible

Le CAS en case management s'adresse aux professionnel·le·s des domaines social, sanitaire, de l'assurance, de l'emploi ou de la formation bénéficiant d'une large expérience professionnelle que ce soit dans le secteur public ou privé.

Coopération

La formation est développée en coopération avec l'Université François Rabelais de Tours.

Formation

Le CAS en case management est composé de trois modules et d'un travail de certification. Le premier et le second module sont partagés par l'ensemble des participant·e·s quel que soit leur champ d'activité particulier. Ils forment le tronc commun de la formation. Le troisième module est conçu comme une unité de spécialisation. Il offre la possibilité aux étudiant·e·s d'aborder une question ou une thématique de leur choix qui sera approfondie au cours du travail de certification. Contrairement aux deux premiers modules, où l'enseignement en face à face occupe une place prépondérante, le troisième module réserve une part importante à l'étude individuelle.

Module 1 : Le dispositif de case management et connaissances des publics accompagnés

Le premier module est théorique. Il consiste à introduire les concepts clefs du case management, à montrer les affinités entre celui-ci et la gestion de projet, à expliciter le rôle et la posture des case managers, ainsi qu'à dégager les caractéristiques générales de l'environnement institutionnel dans lequel ils interviennent.

Volume : 4 ECTS, 6 jours d'enseignement

Dates : 19, 20 septembre 2019
3, 4, 17, 18 octobre 2019

Module 2 : La fonction de case manager et le processus de Case Management

Le second module est pratique. Son objectif consiste prioritairement à adapter et à élargir les compétences méthodologiques et procédurales des participant·e·s aux exigences du case management. On y introduit et met en pratique la méthode de suivi agile et présente les outils essentiels qui sont à la disposition des case managers dans leur travail d'accompagnement.

Volume : 6 ECTS, 12 jours d'enseignement + examen sur dossier

Dates : 7, 8, 21, 22 novembre 2019
5, 6, 12, 13 décembre 2019
9, 10, 23, 24 janvier 2020

Module 3 : Approfondissement et travail de certification

Dans ce module, les participant·e·s précisent le thème qui fera l'objet de leur travail de certification.

Volume : 3 ECTS, 3 jours d'enseignement + 4 jours de travail personnel

Dates : 5, 6 mars 2020
18 juin 2020

Les dates des journées consacrées au travail personnel sont fixées par l'étudiant·e.

Travail de certification

Le travail de certification est conduit individuellement. Il fait l'objet d'une présentation orale devant la classe.

Volume : 2 ECTS, 1 jour d'évaluation

Date : 10 septembre 2020

La remise des diplômes aura lieu 6 octobre 2020

Programme des cours

La formation comprend :

- 21 jours d'enseignement (126 heures) ;
- 150 heures de travail personnel encadré par un coaching ;
- 150 heures de pratique réflexive.

Le total équivaut à 15 crédits ECTS, dont deux sont attribués au travail de certification.

La formation débute en septembre 2019. Elle s'étend sur 12 mois. Les cours ont généralement lieu le jeudi et le vendredi.

L'enseignement est donné à la Haute école de travail social et de la santé - EESP - chemin des Abeilles 14, 1010 Lausanne.

Conditions d'admission et inscription

La formation est ouverte aux professionnel·le·s de l'action sociale, sanitaire, pédagogique, psycho- ou médico-sociale diplômé·e·s d'une Haute Ecole ou équivalent, fort·e·s d'une expérience professionnelle de trois ans au minimum et exerçant une activité professionnelle pendant la durée de la formation.

Finance d'inscription :	CHF 200.-	(à payer à l'inscription)
Frais de formation :	CHF 6'400.-	Echéance de paiement :
		CHF 3200.- 31.08.2019
		CHF 3200.- 31.01.2020
Délai d'inscription :	15 juin 2019	

Site administratif

Haute école de travail social et de la santé - EESP - Lausanne
Chemin des Abeilles 14
1010 Lausanne

Documentation et inscription : Noémie Duvanel
Tél. : 021 651 62 40
E-mail : noemie.duvanel@eesp.ch

Responsable de la formation : Prof. Pierre Gobet
Tél. : 021 651 03 46
E-mail : pierre.gobet@eesp.ch